

**NOTICE RELATIVE AUX MODALITES DE PAIEMENT DES FRAIS DE SCOLARITE DES
ETABLISSEMENTS SPECIALISES D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE**

Réseau des conservatoires Vallée Sud – Grand Paris
Année scolaire 2026-2027

Nous vous remercions de lire attentivement les informations ci-dessous et de compléter le formulaire (cf page n°2) qui constitue **une pièce obligatoire du dossier de réinscription**.

Les échéanciers proposés pour vous acquitter des frais de scolarité diffèrent selon l'option retenue par vos soins :

- si vous choisissez le prélèvement automatique, le paiement des frais de scolarité sera réparti à parts égales sur 6 mois (prélèvement tous les 10 du mois, d'octobre 2026 à mars 2027)

N.B. : la mise en place du prélèvement automatique nécessite de fournir à l'administration le Relevé d'Identité Bancaire du compte à prélever ainsi que le modèle de mandat d'autorisation de prélèvement (cf page n°3), dûment signé.

- si vous optez pour les autres moyens de paiement (paiement en ligne, carte bancaire, Pass+ Hauts-de-Seine, LABAZ / Région Île-de-France, chèques ANCV papier ou dématérialisés au nom du tuteur de l'élève, coupons-ville ou d'autres organismes), les frais de scolarité pourront être réglés à votre convenance :
 - soit en 1 versement unique global (le 10 octobre 2026 au plus tard),
 - soit en 3 versements (échéance n°1 : 10/10/2026 – n°2 : 10/12/2026 – n°3 : 10/02/2027).

* *Pass+* (6e–3e) et *LABAZ* (15–25 ans) sont des porte-monnaie électroniques proposés respectivement par les Départements des Hauts-de-Seine/Yvelines et la Région Île-de-France (infos : hauts-de-seine.fr et appli LABAZ)

Le personnel du conservatoire reste à votre disposition pour tous renseignements et pour vous accompagner dans vos démarches.

**FORMULAIRE RELATIF AUX MODALITES DE PAIEMENT DES FRAIS DE SCOLARITE DES
ETABLISSEMENTS SPECIALISES D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE**

Réseau des conservatoires Vallée Sud – Grand Paris
Année scolaire 2026-2027

Nous vous remercions de compléter les champs ci-dessous et de cocher la case correspondant à l'option retenue par vos soins (ne cocher qu'une seule case).

Je soussigné(e), Madame ☐ / Monsieur ☐

Nom : / Prénom :

Né(e) le : à :

Père ☐ / Mère ☐ / Représentant légal ☐

De l'enfant (nom et prénom obligatoire) :

atteste avoir pris connaissance des différentes modalités de paiement présentées sur la notice jointe et souhaiter régler les frais de scolarité 2026-2027 :

☐ par d'autres moyens de paiement (paiement en ligne, carte bancaire, Pass+ Hauts-de-Seine, LABAZ / Région Île-de-France, chèques ANCV papier ou dématérialisés au nom du tuteur de l'élève, coupons-ville ou d'autres organismes), à fournir à partir de septembre 2026):

☐ en 1 versement unique,

☐ en 3 versements.

☐ par prélèvement automatique en 6 échéances uniquement*,

**en ce cas, je m'engage à téléverser le Relevé d'Identité Bancaire du compte à prélever ainsi que le mandat de prélèvement (cf page n°3) dûment signé.*

A noter :

- l'option retenue ci-dessus s'applique à l'ensemble de la facturation des élèves rattachés au foyer fiscal du redevable ;
- sans réponse du redevable, le paiement unique sera appliqué par défaut;
- les données collectées sur le présent formulaire et le cas échéant, les références bancaires, ne seront pas conservées au-delà des 2 années scolaires postérieures à celle dont traite ce dernier.

Fait à, le /..... /.....

Signature du redevable chargé du règlement des sommes dues dans le cadre exposé
(faire précéder la signature de la mention « **Lu et Approuvé** »)

